LE JOURNAL DE



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr www.thenac17.fr

N° 8









Horaires d'ouverture de votre Mairie

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h

Mercredi : 9h à 12hJeudi : 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h

Tél.: 05.46.92.63.58 - Fax: 05.92.46.68.45 Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr

Facebook : Mairie Thénac 17 Site internet : thenac17.fr

France services: thenac17@france-services.gouv.fr

35, rue de la République - 17460 Thénac





Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 16h à 18h *
Vendredi : 16h à 18h *

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

* 14h à 18h pendant les vacances scolaires

Tél.: 05.46.92.19.99

Adresse courriel: mediathenac@thenac17.fr

Facebook : médiathèque Thénac 17
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

Sylvie MERCIER, Maire du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45

Adjoints:

Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, urbanisme

Mardi après-midi : Patrick PAYET, communication et associations

Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, budget

Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN, action sociale/enfance-jeunesse

Vendredi après-midi: Ludovic MOULINEAU,

bâtiments-voiries

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac Rédaction/Mise en page/Groupe communication Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

SOMMAIRE

EDITORIAL	p.3
INFO MUNICIPALE	p.4
Comptes-rendus C.M.	
Cérémonie commémorative Etat de catastrophe naturelle	
France Services	
Travaux du bâtiment 1954	
Repas du 11 Novembre	
Arrêté préfectoral	
En bref	
Civisme et vivre ensemble	
INFO CITOYENNE	p.9
Service civique	
Coup de pouce jeunes talents	
Appel à vigilance	
Fête des voisins	
Restauration scolaire	
EN IMAGES	p.11
EXPRESSION DES ELUS	p.12
MINORITAIRES	
VIE ASSOCIATIVE	p.12
AGENDA	p.14
NUMÉROS UTILES	p.16

ÉDITORIAL



Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

Les vacances sont terminées depuis un mois. Cette période estivale a été ponctuée par de fortes chaleurs et une sécheresse sans précédent depuis de nombreuses années. Le feu d'artifice que nous n'avons pas pu tirer en juillet sera tiré le samedi 17 Décembre à 19h00 pour le lancement des festivités de fin d'année.

C'est toujours avec un brin de nostalgie qu'on aborde la fin des vacances d'été, mais elle fait vite place au plaisir de retrouver sa commune, sa maison, ses amis, ses copains...

Des travaux ont été réalisés pendant cet été, et notamment dans l'école avec l'aménagement des cours de récréation. Ce fut un réel plaisir pour moi de voir la joie des enfants le jour de la rentrée lorsqu'ils ont découvert les nouveaux aménagements.

Autre dossier important sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois, la rénovation du bâtiment de 900 m² à côté de l'école afin d'y installer le restaurant scolaire. L'inflation et l'augmentation spectaculaire des prix, notamment de l'énergie, nous touchent tous. Les évènements climatiques de cet été doivent nous convaincre de la nécessité de mettre les bouchées doubles en matière de transition écologique et d'isolation de nos bâtiments. Les travaux vont pouvoir commencer en fin d'année 2022 pour se terminer en juillet 2024. Une réunion publique sera organisée en novembre 2022 pour vous présenter toutes les transformations qui vont être faites sur ce bâtiment et dans la rue qui le dessert.

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Notre mairie est maintenant labellisée France Services. Cette labellisation nous permet de mettre en place un accompagnement pour tous ceux qui se sentent démunis face à la complexité des démarches par internet. C'est déjà plus de 80 personnes qui ont été accompagnées depuis le 1^{er} aout!

Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.

Votre Conseil Municipal et nos agents municipaux travaillent sans relâche au sein de la commune pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins.

L'engagement de tous et cette proximité entre nous permettront résolument à la commune de Thénac de demeurer un village dynamique où il fait bon vivre.

Bien à vous.

Sylvie MERCIER, Maire de THENAC

INFO MUNICIPALE

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion. Les procès-verbaux sont publics après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie.

Conseil municipal du 29 avril 2022

Le conseil a examiné, lors de ce conseil, les questions relatives au bon fonctionnement de la Mairie par la nécessité d'engager un agent et par la création d'un poste supplémentaire. Suite à l'étude du dossier de protection du personnel contre les atteintes à la personne, le conseil d'administration du centre de gestion propose d'assurer une mission complémentaire au profit des collectivités. Le conseil doit se prononcer sur toutes les demandes d'occupation ou de location de la salle Hélène NEVEUR et les devis de dépenses.

- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 31 mars 2022.
- 2. Mise à jour du tableau des effectifs ; création d'un poste d'adjoint administratif.
- 3. Convention avec le Centre de Gestion pour l'adhésion au Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
- 4. Mise à disposition de la salle Hélène Neveur le week-end des 18 et 19 juin 2022 pour l'association "Les Enchanteuses", en soutien à la cause du cancer du sein.
- 5. Mise à disposition de la salle Hélène Neveur le week-end des 3 et 4 décembre 2022 pour l'association ASTC en soutien au Téléthon.
- 6. Acceptation des devis de la troupe Théâtre Bouche d'Or pour l'animation de la fête dédiée à tous les enfants de la commune organisée le samedi 17 décembre 2022 après-midi et demande de subventions au Département dans le cadre de l'aide à la diffusion culturelle.
- 7. Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association "Les Maires Pour la Planète".
- 8. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 22 septembre 2022

Ordre du jour :



- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 avril 2022.
- 2. Mise à jour du tableau des effectifs pour les avancements de grade au 1er octobre 2022.
- 3. Délibération pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association EP2L pour l'organisation du concours "si tu lisais à voix haute" dans le cadre de l'action gouvernementale LA LECTURE, GRANDE CAUSE NATIONALE.
- 4. Délibération pour une demande de participation financière à la CDA de Saintes au titre du fonds de concours élargi, pour le projet de rénovation du bâtiment 1954.
- 5. Délibération pour autoriser Mme le maire à signer l'avenant à la convention EPFNA.
- 6. Délibération remplaçant la délibération du 17/12/20 concernant l'acquisition des parcelles cadastrées section AN numéro 24 et 27 afin d'ajouter également la parcelle cadastrée section AV numéro 62.
- 7. Délibération fixant les durées d'amortissement des comptes 2046 et 2051.
- 8. Information sur les écritures budgétaires.
- 9. Modification du règlement du conseil municipal pour la dénomination des commissions municipales.
- 10. Composition des commissions municipales.
- 11. Délibération pour une estimation et mise en vente du logement communal situé rue de la Paix cadastré AO 408.
- 12. Modification du bornage du lot 42 du lotissement "la Pointe de Beauséjour 2" (Aliénation d'une partie de la parcelle AO 616 au profit de la parcelle AO 602 et une autre au profit de la parcelle AO 603).
- 13. Avenant de la convention pluriannuelle entre la commune et la communauté d'agglomération de Saintes concernant la mise à disposition de locaux pour l'exercice du relais assistantes maternelles.
- 14. Présentation du travail de la CDA sur la carte scolaire bassin sud et avis du conseil municipal.
- 15. Questions et informations diverses.



La Municipalité vous convie à la commémoration de l'armistice de 1918 qui se déroulera devant le monument aux morts

le vendredi 11 novembre 2022 à 11 heures 30

En présence du Colonel Sébastien Bleunven, commandant la base aérienne, et d'un piquet d'honneur composé de militaires du rang.



La chorale "*Le Chœur Athenus*" et l'Association des Musiques Actuelles "*RockSchool*" participeront également à cette cérémonie d'hommage.



ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Canicule et catastrophe naturelle, un parcours du combattant.

Nous avons connu une année particulière, voire exceptionnelle en matière de chaleur, canicule à répétition ayant pour conséquence une sécheresse qui peut être lourde de conséquences.

La canicule ne fait plus les gros titres des journaux, mais pour de très nombreuses victimes, les conséquences sont tragiques : ils voient apparaître des désordres dans leur maison provoqués par la déshydratation des sols.

La canicule est une catastrophe naturelle silencieuse mais souvent bien réelle, la déshydratation des sols peut entraîner de gros dégâts sur bon nombre de maisons : affaissement et déstructuration de murs qui se fissurent gravement, jusqu'à s'ouvrir en fentes traversantes ; les dallages qui s'affaissent, les huisseries qui ne

fonctionnent plus, les maisons soutenues par des étais pour éviter le pire...

Autant de désordres qui entraînent des conséquences dramatiques pour les familles concernées.

Les assurances ne joueront leur rôle que dans la mesure où un décret de catastrophe naturelle sera pris sur chaque commune où résident les victimes.

Mais les démarches peuvent paraître complexes pour ces victimes et surtout le processus de déclaration du décret de catastrophe naturelle long à venir.

Il appartient à la Mairie de constituer un dossier auprès du préfet si la situation l'exige.

Ensuite, c'est le gouvernement qui décidera ou pas, de faire la déclaration d'état de catastrophe naturelle. C'est à partir de ce moment que vous pourrez

entreprendre toutes les démarches auprès de votre compagnie d'assurance.

Préalablement à la transmission du dossier à la Préfecture, la mairie doit recenser les dossiers des victimes réelles de la sécheresse. Dans l'hypothèse d'une reconnaissance de catastrophe naturelle par l'état, l'indemnisation ne sera pas automatique, votre compagnie d'assurance fera une expertise pour déterminer si votre sinistre est bien lié à la sècheresse reconnue catastrophe naturelle sur la commune.

Si vous estimez être concernés, nous vous invitons à faire une déclaration à votre assureur et à vous faire identifier auprès de la mairie avant le 30 novembre 2022 urbanisme@thenac17.fr



PROCHE DE VOUS.

PROCHE DE CHEZ VOUS





CANTON DE THÉNAC



France Services Thénac, pour toutes vos formalités administratives et numériques. Bénéficiez gratuitement d'un accès à internet avec ordinateur et imprimante. Vos démarches à portée de clic, en accès libre ou accompagné, dans l'espace de confidentialité.

France Services Thénac

35, rue de la République 17460 Thénac 05.46.92.63.58

Thenac17@france-services.gouv.fr





"A Thénac, je suis accompagné(e) pour effectuer mes démarches en ligne, en toute confidentialité."

Horaires d'ouverture au public

Lundi	fermé	13h-17h
Mardi	09h-12h	13h-17h
Mercredi	09h-12h	fermé
Jeudi	09h-12h	fermé
Vendredi	09h-12h	13h-17h

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires d'ouverture au public

"Les services du quotidien, à côté de chez moi".





















- DÉCLARER SES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impêts, faccède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prelevement à la source.

- SIGNALER UN CHANGEMENT DE SITUATION

Je déclare mon changement de situation suite à i nissance ou au décès d'un proche, je demande le revenu de solidarité active, la prime d'activité, une aide au logement (aide personnalisée au logement, allocation de

- PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droit, je déclare un changement de situation personnelle.

- PRÉPARER SA RETRAITE

Je scuhaite hénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits...

- ÉTABLIR SES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de

- RECHERCHER UN EMPLOI

Je minscris/reinscris en ligne en tant que demandeur demploi, factualise ma situation, je consulte mes paiements.

- PRÉPARER SON DÉMÉNAGEMENT

Je déclare mon changement de résidence, je fais suivre mon courrier, je résilie mes contrats par lettre recommandée en ligne, je suis un envoi, je demande une

- REIOINDRE LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite.

- FAIRE VALOIR SES DROITS

Je minforme sur les procèdures et sur la saiste du Défenseur des droits lors d'un litige, je demande un extraît de mon casier judiciaire.

"Pour que mon déplacement soit efficace, je dois apporter les documents indispensables, si mes démarches concernent":

L'ASSURANCE MALADIE

(CPAM - AMELLER)

- · Mon numéro de sécurité sociale (carte
- Mon code confidentiel (compte ameli)
- · Ma carte d'identité en cours de validité

PÔLE EMPLOI

- . Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validitë
- · Mon cv imprime ou sur cle USB

FINANCES PUBLIQUES/IMPÔTS (DGFIP)

- · Mon numéro fiscal
- · Mon mot de passe confidentiel
- · Mon numéro d'accès en ligne pour création du compte
- · Mon revenu fiscal de référence pour création du compte
- · Mon dernier axis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- · Ma carte d'identité en cours de

L'ASSURANCE RETRAITE

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- · Mon mot de passe confidentiel
- · Ma carte d'identité en cours de

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

- Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte vitale)
- · Entreprise : n° de SIRET
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- · Mot de passe confidentiel personnalisé lors de la 1ère connexion

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- · Mon mot de passe confidentiel
- · Ma carte d'identité en cours de

LE DÉFENSEUR DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

· Ma carte d'identité en cours de validité

FRANCE SERVICES suite

Suite à la dématérialisation des actes administratifs et face aux difficultés rencontrées par les usagers pour effectuer leurs démarches en ligne, la commune a décidé de mettre en place un accueil France Services pour

accompagner et conseiller efficacement le public.

Du 1er au 31 août, soit le premier mois d'ouverture, 45 rendez-vous avaient été pris pour des demandes d'assistance, et 35

rendez-vous de plus au 20 septembre.

Force est de constater que les besoins sont importants et que cet espace France Services répond à une demande croissante.

Madame Sylvie Mercier, Maire de Thénac, et son Conseil Municipal,

Ont l'honneur de vous inviter à l'inauguration officielle de l'Espace France Services de Thénac

Le Jeudi 3 novembre 2022 à 15h00 - 35, rue de la République à Thénac

En présence de Monsieur Nicolas Basselier, Préfet de Charente-Maritime Et de Madame Sylvie Marcilly, Présidente du Département de Charente-Maritime





TRAVAUX DU BÂTIMENT 1954

La phase préparatoire du chantier du bâtiment 1954 touchant à sa fin, les travaux devraient débuter en cette fin d'année. La municipalité vous convie à une réunion publique le **vendredi 18 novembre 2022 à 20h00 à la salle Hélène Neveur**, pour la présentation et le calendrier des opérations.

REPAS DU 11 NOVEMBRE



Traditionnellement, après la cérémonie d'hommage aux morts pour la France, le CCAS organise le repas des anciens, dans la salle Hélène Neveur.

Offert aux Thénacaises et Thénacais à partir de 68 ans, il est néanmoins ouvert aux personnes qui le souhaitent s'ils payent leur repas, à savoir :

- -22 euros pour les habitants de Thénac
- -25 euros pour les personnes extérieurs à la commune

Il vous suffit de remplir le formulaire joint et de le déposer en mairie, vous avez jusqu'au 30 octobre inclus pour vous inscrire.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



Par arrêté préfectoral en date du 15 juin 2022, les agents du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique mandatés par sa Présidente, sont autorisés, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer sur des propriétés privées, closes ou non closes, sauf à l'intérieur des maisons d'habitation, pour procéder à des opérations de prospection des espèces végétales (flore sauvage, fonge, végétations et habitats naturels).

Cette autorisation est accordée à compter du 15 juin 2022, date de l'arrêté, jusqu'au 31 décembre 2022.

L'arrêté est consultable dans son intégralité sur le site de la commune, thenac17.fr.

Retraites et médailles

Le 24 juin Madame le Maire avait convié élus et agents à "La Table du Maroc" pour fêter les départs en retraite de deux agents et remettre les médailles du travail, évènement qui avait dû être reporté en raison de la crise sanitaire.





Travaux et élagages

La Mairie a entrepris d'importants travaux de toiture, ravalement des façades, remise aux normes accessibilité PMR, agencements intérieurs, pour l'accueil France Services. Le service public est toujours accessible.



Les services techniques de la commune ont procédé à l'élagage d'un arbre qui menaçait la sécurité des enfants de l'école.



Du nouveau pour les enfants

Un nouveau toboggan a été installé dans le parc du Château Maguier et les cours de l'école de Thénac ont accueilli de nouveaux espaces de jeux pour les élèves.





CIVISME ET VIVRE ENSEMBLE

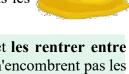
Suite à quelques plaintes de Thénacais, il semble qu'un petit rappel soit nécessaire. Le bien vivre ensemble passe par le respect de quelques règles élémentaires:

* Les activités bruyantes (bricolage, jardinage, rénovation) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (perceuse, tondeuse, tronçonneuse, bétonnière, etc...) sont autorisées :



- ♦ De 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h les jours ouvrables.
- ♦ De 9h à 12h et de 15h à 20h les samedis.
- ♦ De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

* Le ramassage des ordures ménagères et déchets plastiques s'effectue respectivement le mardi matin et le mercredi matin (tous les 15 jours hors vacances d'été).



Veillez à sortir vos poubelles la veille et les rentrer entre chaque passage, de façon à ce qu'elles n'encombrent pas les trottoirs ou la chaussée pendant des jours.

* Afin de faciliter l'accès du commerce aux usagers et la circulation des véhicules, deux emplacements de stationnement à durée limitée "Arrêt minute" ont été aménagés devant la boucherie, 10B rue de la République.



Le stationnement y est réglementé, par arrêté du 21 avril 2022 (consultable en intégralité sur le site de la commune) et est autorisé 15 minutes, de 7h à 20h.

Pour la quiétude et la sécurité de tous, il est indispensable de respecter ces recommandations.

INFO CITOYENNE

SERVICE CIVIQUE

Volontaires pour la Citoyenneté

Antenne de Saintes Rejoins-Nous!

>> Tu as entre 16 et 25 ans ? (jusqu'à 30 ans si tu es en situation de handicap) >> Tu veux vivre une expérience unique avec d'autres jeunes?

La Mission

>> Développer les solidarités entre voisins. >> Aller vers les jeunes pour connaître leurs

Engagement 8 mois Indemnité 600€ Accompagnement au projet d'avenir Parcours de formation











COUP DE POUCE JEUNES TALENTS

La Ville de Saintes renouvelle concours "COUP DE POUCE **JEUNES** TALENTS" qui a pour but de valoriser tous les talents ieunes du jeunes territoire et d'initiatives porteurs dans tous domaines culturels confondus.

C'est un moment qui se veut convivial dédié aux jeunes et offrant la possibilité aux artistes amateurs de monter sur scène.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes, le 10/12/2022, âgés de 11 à 25 ans, dans tous domaines culturels/ artistiques confondus, formations composées d'artistes n o n professionnels n'ayant pas le statut d'intermittents spectacle. Ils peuvent candidater en solo, duo ou en groupe.

Les candidats devront domiciliés scolarisés à Saintes et/ adhérents d'une association Saintaise.



d'infos sur ce concours sur le site de la ville de Saintes.

DEVENEZ VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE **AVEC UNIS-CITE!**

Unis-Cité est l'association pionnière sur le volontariat en Service Civique. Depuis plus de 25 ans, elle propose des missions aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap), au service de l'intérêt général et indemnisée à hauteur de 601€ par mois.

Aujourd'hui, en partenariat avec le département de la Charente-Maritime, Unis-Cité propose pour la première fois une mission de Service Civique sur les territoires d'Oléron et de Saintes, centrée sur la citoyenneté : les « Volontaires pour la citoyenneté ».



Les « Volontaires de la Citoyenneté », qu'est-ce que c'est ?

- . S'engager pendant 8 mois pour renforcer le lien social et promouvoir la
- . Une mission avec deux volets :
- 1. La promotion du dispositif « l'Heure Civique »

Mon rôle ? Faire connaître l'Heure Civique, plateforme de solidarité locale et accompagner les habitants qui s'y engagent.

2. La concertation pour l'élaboration du Plan Départemental de la Jeunesse Mon rôle ? Aller à la rencontre des jeunes (9-29 ans) et recueillir leurs attentes et leurs points de vue sur les orientations du Plan départemental de la Jeunesse, permettant ainsi, au département, de proposer des dispositifs adaptés et conformes à leurs besoins

L'équipe des « Volontaires de la Citoyenneté » :

- Agés de 16 à 25 ans (30 ans situation de handicap)
- Aucune expérience ou diplôme pré-requis. Seuls comptent vos savoirs-être et votre

Le service civique à Unis-Cité :

- 8 mois : d'octobre 2022 à juin 2023
- 30h / semaine (adaptable si handicap) = 24h sur la mission + 6h sur projet d'avenir ou chantier de solidarité
- Indemnisation : 600,95 € / mois

489,60 € d'indemnités financés par l'Etat (Agence du Service Civique) + 111,35 € de prestations complémentaires versées par la structure (en numéraire ou en nature) ration sur critères sociaux : + 111,45 € (étudiant boursier au 5ème échelon, bénéficiaire

- du RSA ou membre d'un foyer dont un parent est bénéficiaire)

 Couverture sociale + Assurance + Cotisation pour la retraite
- 2 jours de congés / mois (3 pour les mineurs)
- 15% du temps de service civique en formation : formations civiques et citoyennes et accompagnement au projet d'avenir

Je suis intéressé, comment le fais ?

Inscris-toi à une séance d'informations sur : www.uniscite.fr et rejoins-nous !



Une question?

Marie Turbelin, Coordinatrice d'Equipe et de projets : 06.60.93.42.39

mturbelin@uniscite.fr

Unis-cité Oléron/ Saintes

APPEL À VIGILANCE

La Direction Départementale des Finances Publiques appelle à la vigilance suite à plusieurs tentatives d'escroquerie par téléphone ces derniers jours. Les usurpateurs se font passer pour des agents des finances et vous demandent d'effectuer un virement bancaire ou de payer par carte bancaire sur un compte qui s'avère être frauduleux.

Ne cédez jamais à une pression dans l'urgence et ne divulguez aucune information personnelle (identifiant fiscal,

coordonnées bancaires) à un interlocuteur dont vous n'êtes pas impots gouv.fr sûr. Appelez le service des 0 809 401 401 Service gratuit impôts ou rendez vous dans l'espace France Services le plus proche.



9

FÊTE DES VOISINS

Le politicien Atanase Périfan a créé l'association "Immeubles en fête" dans les années 1990, à Paris, alors qu'il était l'adjoint au maire du 17e arrondissement. C'est de cette association qu'est née la "fête des voisins" en France. La première édition a eu lieu officiellement en 1999.

A Thénac, la fête des voisins s'organise depuis des années dans les quartiers et hameaux de la commune, à l'image de la Marsauderie ou du Théâtre Romain:

"Le dimanche 10 juillet, c'était la fête des voisins chemin de la Marsauderie. Une trentaine de personnes se sont retrouvées autour d'une table pour déguster et partager un pique-nique « sorti du panier ».

Le plaisir de se retrouver pour certains, de faire connaissance pour d'autres, une belle ambiance s'est tout de suite dégagée et a continué tout au long de la journée. Pour faire durer le plaisir, des jeux ont été improvisés et c'est en soirée que tout le monde s'est quitté en se promettant de recommencer l'année prochaine."



"Après deux années d'interruption nous avons pu organiser le dimanche 28 août le repas des voisins pour fêter la bonne entente et l'amitié. Cette fête s'est déroulée sur le site du théâtre romain.



Ce repas commun a été un agréable moment de partage et fut aussi l'occasion de faire la connaissance de nos nouveaux voisins.

En fin de soirée tous les participants se sont dit « à l'année prochaine!!! »

La commune reçoit chaque année un kit (t-shirt, ballons, etc...) à distribuer aux habitants qui en font la demande. N'hésitez pas à contacter la mairie pour votre prochaine fête des voisins.

RESTAURATION SCOLAIRE

En raison du gaspillage alimentaire observé dans les restaurants scolaires (120g par enfant par repas) la Communauté d'Agglomération de Saintes, en accord avec la Commission éducation, a pris la décision de mettre en place la réservation obligatoire des repas des enfants de maternelle et de primaire, dès cette rentrée 2022.

La réservation des repas est fortement conseillée par le Ministère de l'Agriculture et l'ordonnance du 21 octobre 2019 de la loi Egalim oblige tous les opérateurs de la restauration collective à mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. De plus, cela permettra de garantir la qualité des repas et de privilégier et soutenir les maraîchers et producteurs du territoire.

Les réservations et annulations pourront être effectuées jusqu'à 8 jours avant le lundi de la semaine concernée, soit jusqu'au dimanche minuit.

Toutes les infos sur www.agglo-saintes.fr ou au 05.46.93.41.50



EN IMAGES





















EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.

VIE ASSOCIATIVE











Réouverture le samedi 8 octobre de la BOUTIK', avec de jolis vêtements d'automne et d'hiver pour tous.

Sa nouvelle adresse : **8 rue des Maisons Blanches**, anciennement La salle de la chasse, à côté des Ateliers Municipaux.

Nous vous y attendons nombreux.

L'équipe de la Boutik'

Association Solidarité Thénacaise



Les rencontres à domicile de l'EST jusqu'à décembre :

- -17 septembre thenac- st jean d'angely3
- -1 octobre thenac- st cesaire
- -15 octobre thenac-marennes2
- -29 octobre thenac-corme royal/st porchaire
- -19 novembre thenac-trizay
- -26 novembre thenac-antenne

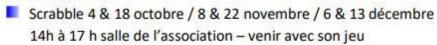
Les matchs débutent à 20h.

Pour info

Adresse mail du club : esthenacaise@gmail.com Site internet du club : footeothenac

ATELIERS ET ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION EP2L 2022/2023

Rentrée tonique pour l'association ATELIERS ADULTES





L'écriture prend le large

- Atelier d'écriture 5 octobre / 9 novembre / 7 décembre / 4 janvier 17h à 19h salle de l'association
- Cercle de lecture 28 septembre / 14 décembre 17h30 à 19h salle de l'association
- Dictée 20 octobre / 08 décembre 15h à 17h salle de l'association

ANIMATION

Le café philo: 19 novembre 15 h salle de l'association / Thème: la connaissance

ATELIERS ENFANTS

Les bébés lecteurs : reprise le 13 septembre / Atelier réservé aux nounous

Atelier théâtre : à partir du lundi 7 novembre de 17h30 à 18h30 pour enfants de 7 à 14 ans salle de motricité de l'École de Thénac / Préinscription obligatoire auprès de Madame Françoise Souan au 06 72 89 75 46 françoise.souan@gmail.com

Atelier lecture à voix haute enfants CM1/CM2 : début octobre 2022 / Contacter la référente pour une préinscription : Mme Sophie Musseau <u>musseau.sophie@yahoo.fr</u>

Atelier intergénérationnel Programme et calendrier à venir

Tous les ateliers sont
accessibles gratuitement, pour
les adhérents.
C'est donc le bon moment pour
renouveler ou créer votre
adhésion (10 euros par personne
et par an)



Consultez périodiquement le site internet et la page facebook pour les ateliers- animations – librairies éphémères- festival

www.salondulivrethenac.fr

L'Écriture prend le large

DATES À NOTER ET RETENIR POUR 2023

FESTIVAL ÉVASION – les 31 mars 1 & 2 avril - Sur les pas de Pierre Loti

CHANTER POUR LE PLAISIR

Oui! mais où?

À Thénac, salle Hélène Neveur

Quand 9

Tous les lundis de 20h30 à 22h30

Avec qui?

Une vingtaine de choristes

Ouel répertoire ?

Le chant choral, du classique à la variété

Le chef de Chœur?

Michel ESPARRE, ancien premier ténor de l'Opéra de Paris

Le nom de la chorale ?

LE CHŒUR ATHÉNUS

Site internet?

www.choeur-athenus.fr

Contact et informations?

Daniel Montagnon
Tél: 06 61 72 86 70

Prochain concert ?

À Noël, à Thénac



Concert de Noël

Le dimanche 18 décembre après-midi à l'église,

le Chœur Athénus, après deux années silencieuses bâillonnées par le Covid, se réjouit de retrouver son public thénacais à l'occasion du traditionnel concert de Noël. Sous la direction de Michel Esparre, leur nouveau chef de chœur, les choristes originaires de Thénac et de sa région chanteront des noëls populaires et des œuvres du patrimoine musical.

Un moment magique de rêves et d'émotions à vivre en famille.



L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 14 octobre à 19h30** salle 1954.

Cette année le **Téléthon** se tiendra salle Hélène Neveur le **vendredi soir 25 novembre**.

Ordi Facile17

L'association Tessonnaise a mis en place, depuis septembre 2021, des cours informatiques niveau débutants, dispensés toutes les semaines, dans la salle associative au 1er étage de la médiathèque :

- les cours, didactiques, le vendredi soir 18h,
- des "ateliers-libre-service", le lundi de 14h à 18h, au cours desquels les adhérents peuvent venir approfondir leurs connaissances sur un point particulier, soit avec leur propre machine, soit sur un des 15 ordinateurs mis à leur disposition.

Site: ordifacile17.wixsite.com/orfa/about-3-10

AGENDA

Le programme ci-dessous est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

7 OCTOBRE

CONFÉRENCE Aider les aidants 20h - salle Hélène Neveur Actions Village (voir 26 novembre)

16 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE - Marche 9h30 parc du Château Actions Village



22 et 23 OCTOBRE

JARDINS ET SAVEURS D'AUTOMNE

Horticulteurs, pépiniéristes, artisans et métiers de bouche - Parc du Château Comité de la Foire aux Fleurs

3 NOVEMBRE

INAUGURATION FRANCE SERVICES

En présence de Mr le Préfet France et de la Présidente du Services Conseil Départemental

11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

De la Grande Guerre 14-18 11h30 monuments aux morts Piquet d'honneur de la BA 722 Participation de la Chorale Chœur Athenus accompagnée des musiciens de Rock School. - Pot de l'amitié

11 NOVEMBRE

REPAS DES ANCIENS

Après la commémoration Organisé par le CCAS

12 NOVEMBRE

SOIRÉE IRLANDAISE

Avec les Trèfles des Clayes Spectacle-repas 19h - salle Hélène Neveur Actions Village



18 NOVEMBRE

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation des travaux salle 1954 20h - Salle Hélène Neveur

19 NOVEMBRE

SOIRÉE PIANO BAR

19h30 - Salle Hélène Neveur Comité des Fêtes



25 NOVEMBRE

TÉLÉTHON

ASTC



26 NOVEMBRE

ATELIER AIDER LES AIDANTS

Sophrologie, arthérapie Gratuit - Inscription par mail Actions Village

17 DÉCEMBRE

GRANDE FÊTE DE NOËL

Illuminations, Théâtre Bouches d'Or, Goûter des enfants, promenade en calèche suivi du feu d'artifices à 19h



18 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

Chœur Athenus - Eglise de Thénac

Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien www.thenac17.fr

Jardins et Saveurs d'Autonne 22 et 23 octobre THÉNAC

Taille
Greffage
Bouturage
Atelier citrouilles
Jeux d'antan
Produits de saison
Chrysanthèmes
en vente directe

Le Comité de la Foire aux Fleurs de Thénac vous invite à venir rencontrer des exposants passionnés, horticulteurs, pépiniéristes, artisans, métiers de bouche, et partager un moment convivial dans le parc du Château.

Restauration sur place

Entrée libre

Samedi midi et dimanche midi : cassoulet - 12 euros Samedi soir : Paëlla et soirée dansante - 15 euros Réservation obligatoire jusqu'au 9 octobre inclus Informations/Réservations

Josette: 06.01.14.13.59 josette.savarit@orange.fr

Elisabeth: 06.30.00.80.06

NUMÉROS UTILES

SAMU POLICE POMPIERS TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européem et fonctionne avec mobiles et fixes SMS OU FAX Pour les personnes ayarit des difficultés à parier ou à entencte 114

Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@ehu-bordeaux.fr L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger	.119
Violences aux femmes	3919
EHPAD	.05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit	. 06.80.68.73.67
Cabinet dentaire Dr Alice Bergon	05.46.95.59.71
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen	05.46.92.60.50
Cabinet de kinésithérapie Julian Michaud	06.40.87.80.79
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud	05.46.74.10.65
Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez	07.78.10.23.22

École de Thénac	05.46.92.26.07
Cantine	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire	05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur	05.46.92.61.94
La poste	05.46.92.20.31
CDA Saintes	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes	05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

	Carreleur Francis Bouillaud	06.82.22.25.4	12
	Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud	06.81.43.61.4	18
	Plomberie Puydoyeux Courivaud	06.15.13.66.4	19
	Métallerie-Serrurie Yohan Ambert	06.24.01.37.1	0
L	Carrière de Thénac et de Saintonge CTS	05.46.92.79.6	59
ĝ	Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.9)2
ľ	Menuiserie Gaudin fabricant, poseur	05.46.92.64.1	7
į	Morand Terrassement, accordements,		
ġ	assainissements	06.63.00.59.0)4
į	Duché Kévin Peinture-Décoration	06.59.22.51.4	1
8	SAS Fuites et Mesures	06.70.97.43.9	0
ì	BATELEC 17 - Electricien	06.13.81.83.8	38
	Transfer Court of the Court of		

Commerces et Services

Commerces et Services		
Domaine des Chais	05.46.91.05.74	
Véréthi'f coiffure	05.46.92.60.41	
Espace Nature Ô - Energéticienne	06.80.70.36.89	
Giragri 17 Transport Hélicoptère	05.46.92.20.23	
Léon Nettoyage façade, toiture	05.46.74.01.01	
Épicerie	05.46.74.76.42	
Le Thénacais, tabac, presse	05.46.97.59.30	
Boulangerie Boulestier	05.46.74.13.22	
Maud Debusschère, Agent immobilier	06.98.00.06.72	
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé	06.50.41.05.04	
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier	06.81.04.64.45	
Hits communication - informatique	06.51.81.08.76	
Lydie Yonneau Restauration LYR	06.68.33.98.15	
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux	06.35.92.22.26	
Boucherie Cédric Dumousseau	09.73.89.62.11	

A la recherche de «Super Nounou»!

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos noms, coordonnées et qualités

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONT	06 85 75 73 20	25 rue Théatre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp du puits mauds	17460 Thènac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguillac	17460 Thènac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzy SEUGNET	05 46 92 57 72	6 Imp du puits des Mauds	17460 Thénac
Sonia VERNON	06 45 26 21 93	La Guichardière	17460 Thénac